

Le ministre des Pêches lance une «politique de bonne gouvernance»

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-01-2008 22:58:02

Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritimeLe rapport établi par une commission d'enquête dépêchée à Agadir par l'ancien ministre des Pêches ayant révélé quelques dysfonctionnements au sein de la délégation locale, le nouveau ministre a décidé de procéder à un redéploiement du personnel concerné.

La polémique enfle à la mesure des intérêts mis en jeu. La décision du ministère de l'Agriculture et de la Pêche de procéder à la mutation de cinq cadres de sa Délégation à Agadir, une action ferme de bonne gouvernance, a donné lieu à une campagne de dénigrement montée contre le département.

«Le chahut provoqué autour de cette affaire n'est autre qu'une attaque commanditée des personnes dont le statu quo arrange les affaires et qui, évidemment, craignent tout changement dans leurs situations respectives même s'il s'agit d'une promotion », affirment des sources proches du ministre de l'Agriculture et des Pêches.

Le fond de l'affaire remonte à plusieurs mois. Les plaintes de la part de certains professionnels dans le secteur de la pêche de la région s'étaient tellement multipliées qu'une réaction du ministère s'imposait. Ce dernier, alors chapeauté par Mohand Laenser, avait dépêché une commission d'enquête composée de plusieurs cadres des services centraux. Son travail a donné lieu à un rapport soumis au ministre en avril 2007. Mais les choses s'étaient arrêtées à ce niveau. Aucune suite n'a été donnée à l'affaire. Il faut toutefois signaler qu'à l'époque, on était à quelques mois des élections. Aziz Akhannouch, le nouveau ministre a donc hérité de l'affaire. Ayant pour feuille de route de procéder à un véritable redressement à la fois structurel et organisationnel du secteur, il a décidé d'agir. Il fallait mettre fin aux dysfonctionnements dont souffrait la délégation régionale sans mettre en péril ni déséquilibrer la marche des affaires courantes. Et sachant qu'une analyse de la situation générale du département a révélé la nécessité d'un redéploiement général au sein des cadres des services extérieurs - la plupart des délégués et leurs assistants restent à leurs postes respectifs dans la même ville pendant plusieurs années -, il a été décidé de commencer par le port de pêche le plus important du Royaume en procédant à la mutation de cinq de ses cadres vers d'autres villes. «il s'agit d'une action de bonne gouvernance», affirme une source ministérielle. Les cadres concernés sont le délégué régional qui a été nommé au même titre à Tanger, deux chefs de service qui ont été mutés respectivement à Tanger et Kénitra et deux autres responsables qui ont été appelés à rejoindre les ports de Jebha et Larache. Le ministère veut ainsi provoquer une nouvelle dynamique au sein de ses services extérieurs. «Au-delà de l'intérêt général, le fait qu'un cadre reste trop longtemps dans la même délégation régionale est une démarche qui n'est pas dans l'intérêt du cadre lui-même», explique une source proche du ministre. «Au fond, cette décision entre dans le cadre de la volonté du ministre d'installer des pratiques de bonne gouvernance au sein des services», ajoute la même source tout en précisant qu'il s'agit «d'une démarche qui compte aller jusqu'au bout et dont la finalité est d'assainir et d'améliorer la gestion administrative du secteur».

Les décisions prises à l'encontre des cadres d'Agadir n'est que le début d'un réaménagement global

qui concernera toutes les délégations du Royaume. «Le nouveau ministre compte, pour ce faire, sur la bonne volonté des cadres compétents et honnêtes du ministère qui accompagnent et soutiennent cette politique», affirme un membre du cabinet tout en précisant que «tous les moyens administratifs et juridiques peuvent être mis à profit pour y parvenir».

Aujourd'hui le Maroc